Vote par correspondance : mode d'emploi !

Chaque parent peut voter

2 votes par famille et par école ! s'il y a plusieurs enfants dans l'école, chaque parent vote une fois, si les enfants sont dans des écoles différentes, il faut voter dans chaque école

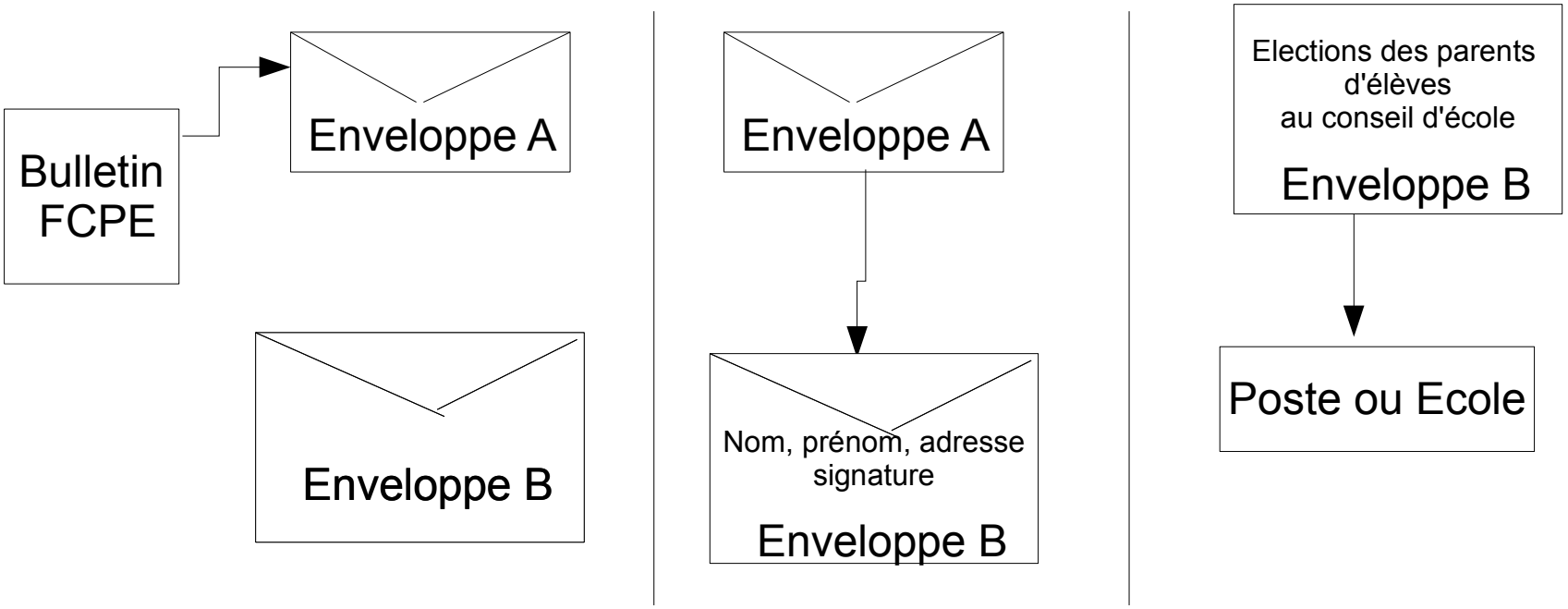

Etape 1 : mettre le bulletin (sans rature ni surcharge) dans l'enveloppe A vierge (en principe une petite enveloppe de couleur qui vous a été remise avec le matériel de vote, à défaut une enveloppe vierge). Fermer l'enveloppe A, ne rien écrire dessus
Etape 2 : mettre l'enveloppe A dans l'enveloppe B, cacheter l'enveloppe B où vous indiquerez
côté face : « Election des parents d'élèves au conseil d'école » et l'adresse de l'école
côté dos : vos noms, prénoms, adresse et signature
Etape 3 : acheminer l'enveloppe B jusqu'à l'école (par voie postale ou directement à l'école). Les plis doivent arriver avant la clôture du scrutin (voir les horaires pour les différentes écoles